

précédente. Il a prétendu que c'était une augmentation très modeste. Nous avons fait remarquer que le changement entre les budgets principaux d'une année à l'autre était de 30 p. 100. Il a dit que notre comparaison n'était pas juste. Le peuple canadien a appris du ministre, par l'intermédiaire des media, que le gouvernement avait été très soucieux de veiller à ce que les dépenses du gouvernement n'augmentent pas de plus de 11 p. 100 alors que le budget supplémentaire pour l'année suivante a révélé qu'elles s'étaient en fait accrues de 27 p. 100.

C'est exactement la même chose qui s'est passée l'année précédente et l'année suivante—ainsi que cette année. C'est une véritable tromperie de la part du gouvernement. On dirait qu'il se refuse à avouer honnêtement au peuple canadien quelle proportion des recettes de l'État est consacré à ses dépenses et de combien celles-ci augmentent par rapport aux années précédentes.

Par exemple, au printemps de cette année, lorsque le nouveau budget a été présenté, le gouvernement s'est vanté de ce que les dépenses ne s'étaient accrues que de 7 p. 100 par rapport à l'année précédente. L'ancien auditeur général du Canada, M. Maxwell Anderson, a alors révélé ce que le président du Conseil du Trésor avait refusé d'admettre, à savoir qu'une grande partie de cette prétendue diminution était due à un transfert de responsabilités vers les provinces et que lorsque ces facteurs étaient pris en ligne de compte, l'augmentation des dépenses était plus proche de 10 p. 100 que de 7 p. 100.

Si le gouvernement voulait corriger son attitude sur ces huit points, monsieur l'Orateur, et en particulier sur ce dernier—c'est-à-dire être honnête envers les Canadiens—il arriverait peut être à contrôler ses dépenses. Pour reprendre les paroles du premier ministre, ce manque de contrôle est à la racine d'un grand nombre de nos problèmes économiques. Il faut manifestement nous poser ces questions si nous voulons résoudre les énormes problèmes économiques qui existent aujourd'hui dans notre pays.

M. Jean-R. Roy (Timmins): Monsieur l'Orateur, je compte sur votre bienveillance pour me permettre de commencer mon intervention par quelques propos d'ordre personnel. Vous n'ignorez pas, monsieur l'Orateur, que j'ai dû m'absenter de la Chambre depuis le début de mai pour cause de maladie. Cette maladie m'a donné tout le temps de réfléchir. Dans mes méditations, j'ai très souvent songé aux liens d'amitié que j'ai noués à la Chambre et je tiens à signaler que, d'une certaine façon, la maladie est un bienfait pour un député. Elle lui donne en effet l'occasion de découvrir de nouvelles perspectives et de réfléchir aux liens d'amitié qui se sont établis entre lui et certains de ses collègues de la Chambre, peu importe leur allégeance politique. C'est en de telles occasions que l'on se rend compte de la solidité des liens d'amitié que nous formons et de la valeur qu'ils revêtent à nos yeux. Si vous me le permettez, j'aimerais remercier mes collègues qui se sont préoccupés de mon état de santé et qui m'ont envoyé des vœux de rétablissement ou qui ont prié pour moi j'en suis sûr. J'y ai puisé un grand réconfort.

Des voix: Bravo!

M. Roy (Timmins): Je tiens également à remercier mes commettants. La compassion et l'intérêt qu'ils ont manifestés à l'égard de leur député m'ont vivement touché, indépendam-

ment de ce qu'ils peuvent penser de lui en d'autres circonstances.

Pour en revenir au discours du trône, je suis très heureux de constater que le premier ministre (M. Trudeau) et le gouvernement ont concentré leur attention sur deux grands problèmes actuels, la situation économique et l'unité nationale. Je pense que ce serait faillir à notre devoir que de consacrer trop de temps aux autres problèmes au cours de la présente session. Nous ne nous acquitterions pas de nos responsabilités à l'égard de nos commettants si nous ne consacrons pas le plus clair de notre temps à essayer de régler ces deux problèmes.

La crise de l'énergie occupe une place assez importante dans le discours du trône mais ce n'est là à mon avis qu'un volet des problèmes économiques qui assaillent le Canada et le monde entier. Personne n'a oublié que la crise de l'énergie a précipité la crise économique mondiale qui sévit à l'heure actuelle. Sans être économiste, monsieur l'Orateur, je sais qu'à l'origine le commerce s'effectuait sous forme de troc. Une population ou un pays échangeait ses produits contre ceux d'une autre population ou d'un autre pays. Le développement du commerce a imposé une technique plus perfectionnée, l'échange des marchandises contre une monnaie métallique, c'est-à-dire des pièces d'or et d'argent. Et le commerce continuant de prendre de l'expansion la monnaie métallique est devenue trop lourde et difficile à manier, en sorte que les échanges de marchandises entre pays ont fini par être soldés par de simples jeux d'écritures dans les livres.

Ce moyen d'effectuer des échanges internationaux a pris une importance telle qu'il transcende les marchandises échangées elles-mêmes. Je dirai même que dans le commerce international actuel, il y a des pays qui ne pourraient pas fonctionner au maximum de leur capacité ou vendre leurs marchandises si les pays qui en ont besoin n'avaient pas les fonds nécessaire pour les payer, et à cette fin ils leur consentent des crédits pour écouler leurs marchandises. Ce moyen d'échange a donc pris une telle importance sur les marchandises elles-mêmes qu'il y a maintenant des monnaies imaginaires. J'appelle ainsi les droits de tirages spéciaux, dont la seule valeur réside dans la décision qu'ont prise les pays de les accepter en paiement. Depuis 10 ou 20 ans, le commerce s'est tellement élargi que ces droits de tirage spéciaux eux-mêmes ne suffisent pas à assurer une circulation raisonnable des marchandises ou l'expansion du commerce international, et alors nous cherchons de nouvelles structures. On peut espérer que les chefs de gouvernements et les autorités compétentes trouveront une formule nouvelle permettant le développement des échanges entre pays.

En matière de commerce international, aucun pays n'est plus vulnérable que le nôtre, en raison du volume de marchandises que nous produisons pour l'exportation. Il n'y a pas de pays plus sensible que le nôtre aux crises du commerce international et aux ralentissements de l'activité mondiale. C'est pour cette raison sûrement que le discours du trône a souligné la nécessité d'ajustements structurels, et à l'économie mondiale en particulier. Mais cela, j'en suis certain, obligera certains pays, en particulier le nôtre, à rajuster leur économie intérieure. Le discours du trône laisse entendre, je crois, que pour effectuer ces rajustements de structure, pour faire accepter à la population les conséquences de ces rajustements, il faut lui inculquer une nouvelle attitude; il faut que les Canadiens